

(1)

(N° 32.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 19 NOVEMBRE 1864.

Budget des voies et moyens pour l'exercice 1865 ⁽¹⁾.

AMENDEMENT.

Nous avons l'honneur de proposer, à l'article *douanes*, de réduire le chiffre
de fr. 13,065,000
à fr. 12,950,000
représentant une réduction de 115,000 francs, auxquels M. le Ministre des
Finances estime le produit probable des droits d'entrée sur les poissons, huîtres
et homards.

Louis HYMANS.

E. JACQUEMYNS.

(¹) Budget, n° 34 (session extraordinaire de 1864).
Rapport, n° 10 (session de 1864-1865).
